

## **BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2009**

**Étaient présents** : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. HAMELIN, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M. POULAIN, M. DUBOURG, M<sup>me</sup> DOLÉ, M<sup>me</sup> YVON, M<sup>me</sup> PACILLY, M<sup>me</sup> LEBRETON, M. STARÉCKI, M. AUBRAYS, M<sup>me</sup> PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

### **Demande de subvention**

---

Le Conseil Municipal avait décidé d'interroger le sous-préfet pour savoir si la commune pouvait verser une subvention à l'association pour la sauvegarde du cadre de vie et du développement durable de la commune de Cuves et de la vallée de la Sée.

Monsieur le Maire donne lecture de la réponse du sous-préfet ; celui-ci précise que « *le juge n'admet pas qu'une collectivité s'engage dans un conflit collectif en apportant son soutien financier à l'une des parties en litige* ». Le sous-préfet déconseille donc l'octroi d'une subvention.

### **Demande de subvention LES CèDRES**

---

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 30 000 € à l'association LES CèDRES. Cette subvention constitue une avance de la subvention qui sera inscrite au budget primitif 2009.

### **Bâtiment et terrain Morel**

---

Monsieur le Maire présente les deux propositions de vente d'immeubles appartenant à M<sup>me</sup> MOREL et situés au cœur du bourg. Le Conseil Municipal accepte le principe de l'acquisition des parcelles cadastrées AC 25 et AC 26 se décomposant en un bâtiment d'environ 297 m<sup>2</sup> au prix de 190 € du m<sup>2</sup> et un terrain d'environ 304 m<sup>2</sup> au prix de 11,70 € le m<sup>2</sup> appartenant à M<sup>me</sup> MOREL, sous réserve de l'inscription d'une servitude permettant le passage dans la cour intérieure sise entre le bâtiment et la parcelle AC 463. Cette acquisition concerne donc l'ensemble de l'atelier.

### **Maison du 40, rue du stade**

---

Monsieur le Maire présente les différentes options proposées pour la réfection du pignon du bâtiment communal à usage d'habitation sis au 40, rue du stade. Le Conseil Municipal décide de restaurer la structure en pierre et de procéder à la réalisation de jointoiements.

### **Travaux de la rue du stade**

---

Monsieur le Maire demande à ses adjoints de faire l'état des travaux de la rue du stade. Quelques aménagements restent à mener pour délimiter les emplacements des voitures et paysager la voie. Il est également souhaité que l'entreprise LTP Loisel qui a réalisé les travaux termine l'aménagement du mur du stade.

### **Office de tourisme : désignation de membres**

---

M. ANFRAY, M. AUBRAYS, M<sup>me</sup> PACILLY et M. ROBERT représenteront la commune au sein de l'office de tourisme

---

### **Commissions (organisation, contenu)**

---

Monsieur le Maire demande aux Présidents des différentes commissions de développer les thèmes de réflexion issus du travail sur le PADD. Un groupe de travail sur la gouvernance communale est créé : M. BAZIN, M. DUBOURG, M. POULAIN, M. ROBERT, M. TRÉHET, M<sup>me</sup> YVON. M. le Maire propose également la constitution d'un groupe de travail sur la communication afin de déterminer un cahier des charges susceptible de définir l'image de Brécey.

### **Demandes du Conseil Intercommunal des Jeunes**

---

Le Conseil Intercommunal des Jeunes a formulé par courrier des attentes d'aménagement. Le Conseil Municipal prend bonne note de ces demandes. Les commissions sont chargées de travailler sur les thèmes proposés afin de concrétiser les propositions dans les meilleurs délais.

La séance est levée à 0 H 30.